



Port du Passeur : talus de la levée de la route de Loire et cales du port.

IVR52_20114902505NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Commeneau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation